

## RAQUETTES ET DETENTE EN AUBRAC

**Séjour en étoile de niveau 2/3 sur 5**  
6 jours / 5 nuits / 5 jours de randonnée



Ca y est... le haut plateau de l'Aubrac est recouvert d'un magnifique et épais manteau de neige. On mesure jusqu'à 45cm sur les pistes de ski de la station de Laguiole. Légère et duveteuse due aux faibles températures, les qualités de cette neige sont une véritable aubaine pour l'activité « raquettes » !

Les plaisirs sont simples lors de balades en raquettes. Le premier, c'est d'être au grand air et dans un environnement totalement subjugant ! Avec de grandes quantités de neige les paysages sont aussi incroyables, qu'irréels.

Le deuxième c'est que quiconque peut en profiter. La randonnée raquettes reste un plaisir facile sur plan physique (et peu coûteux en matériel). Lors d'une journée ensoleillée, nous recommandons vivement d'emporter le pique-nique et le thermos de thé.

### **Nos points forts :**

- Les Boraldes de l'Aubrac
- Le signal de Mailhebiau
- Nasbinals
- Le village d'Aubrac
- Laguiole ! Le village bien sûr, mais aussi le célèbre couteau !
- 1/2 journée à l'espace détente de La Chaldette
- 3 nuits à Laguiole et 3 nuits à Nasbinals pour mieux profiter de l'Aubrac.

# **PROGRAMME**

## **Jour 01 : Laguiole**

Arrivée et installation à votre hébergement à partir de 17h.

Premiers pas sur l'Aubrac et la neige dans ce petit village de Laguiole...

Le nom est synonyme d'un artisanat de coutellerie depuis la nuit des temps. Les premiers couteaux pliants de Laguiole sont fabriqués au début du XIX<sup>ème</sup> siècle et sont encore aujourd'hui empreint d'histoire et de tradition. Ce couteau servait à manger, fabriquer un bâton, tuer un poulet, couper une ficelle, ... de vivre au quotidien sur le plateau de l'Aubrac.

## **Jour 02 : Les Abiouradous**

Boucle dans les espaces pastoraux du plateau de l'Aubrac avec un passage au Puech du Roussillon à 1400m. Les abiouradous, ce sont traditionnellement les abreuvoirs pour les troupeaux de vaches d'Aubrac ! Vous vous promènerez dans le paysage des burons, ces fromageries d'altitude qui servent également d'hébergement au buronniers.

Etape de 12 km - 4h30 de marche M : 250 m D : 250 m

## **Jour 03 : Le signal de Mailhebiau**

Une étape essentielle de L'Aubrac, le signal, à 1469 m d'altitude, est le point culminant du massif. Sur les hauteurs de ces steppes presque « vierges », où les troupeaux et l'estive sont monnaie courante, vos yeux embrassent un panorama époustouflant à 360°. Au loin le mont Lozère, le mont Aigoual et de l'autre côté, les neiges du massif du Sancy et du Cantal.

Etape de 13 km - 4h30 de marche M : 290 m D : 290 m

## **Jour 04 : Nasbinals en Aubrac**

Le village, au centre de l'Aubrac Lozérien, est une étape du chemin de Compostelle. L'église romane y rythme paisiblement la vie des habitants et des pèlerins. Elle donne une réelle identité à ce cœur de village de montagne. Une balade en boucle autour de Nasbinals fait découvrir les orgues basaltiques de la cascade du Déroc et l'habitat, traditionnellement dispersé, dans un écosystème magnifique.

Etape de 13 km - 4h30 de marche M : 190 m D : 190 m

## **Jour 05 : Les terres Rouges**

Une randonnée pour revivre tous les moments forts de l'Aubrac à travers son histoire particulière : Vous découvrirez les burons, ces bâtiments qui abritaient les bergers pendant l'été et où l'on fabriquait le fromage avec le lait récolté à l'estive.

Etape de 13 km - 4h30 de marche M : 250 m D : 250 m

## **Jour 06 : La Chaldette**

Un espace détente intérieur et extérieur au bord de l'eau et des neiges de l'Aubrac... On vous propose une escapade en bordure du Bès. La source d'eau chaude à 35° y est utilisée pour l'espace thermal de La Chaldette, à vous d'en profiter avant ou après une belle randonnée à la journée.

Etape de 7 km - 2h30 de marche M : 100 m D : 100 m

**Fin du séjour vers 18h, après le moment de détente à La Chaldette**

## **Programme**

Ce programme et les indications sont donnés à titre indicatif, nous les respectons la plupart du temps, seulement, il est possible que des situations indépendantes de notre volonté puissent en modifier l'ordre ou l'itinéraire, (météo, sécurité...). Nous prendrons alors les mesures nécessaires pour vous permettre de profiter au mieux de votre séjour dans les meilleures conditions possibles.

## **COMPLEMENT DE PROGRAMME**

### **Les journées.**

Ce séjour est organisé au départ de votre hébergement. Vous vous déplacerez vers le lieu de départ de la randonnée avec votre véhicule. Temps de transfert sera de 15 à 25 minutes environ.

### **L'espace détente de La Chaldette :**

Vous aurez accès sur 1/2 journée à l'espace détente librement en fin de séjour.

Le Forfait "Accès à l'espace SPA thermal" comprend :

- Les espaces : Sauna, Hammam, Solarium, Espace forme et Espace détente.
- Espace tisanderie et eaux florales BIO.
- Les soins : 2 bassins d'eau thermale, naturellement chaude (environ 34°), jacuzzi.
- Peignoir, serviette et chaussures de piscine fournis.
- L'âge minimum requis pour accéder à l'espace forme est de 18 ans.
- Tenue obligatoire : maillot/slip de bain. Les shorts et caleçons sont interdits.

Vous effectuez cette randonnée en liberté.

Attention : ce circuit s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité.

Nous vous fournissons toutes les indications nécessaires au bon déroulement de votre randonnée, mais nous ne pouvons en aucun cas être responsables d'une erreur d'itinéraire ou d'un départ trop tardif le matin qui pourrait poser des problèmes pour arriver à l'étape suivante.

Pour des raisons évidentes d'organisation, une fois votre randonnée commencée, vous devrez impérativement suivre le programme tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos lieux d'hébergement ou l'ordre des étapes.

### **Sécurité**

Sur ce séjour vous faites le choix de ne pas être accompagné d'un professionnel. Vous randonnez sous votre propre responsabilité. Nous vous conseillons d'être déjà sensibilisé au milieu hivernal et d'être équipé de votre propre matériel de sécurité

### **Carnet de route**

Un dossier vous sera envoyé avant votre départ. Il comprendra un topo-guide rédigé par nos soins, de la documentation sur la région traversée et la cartographie avec votre itinéraire. Cette dernière sera à déposer à votre hébergement en fin de séjour.

# **DETENTE AU CENTRE THERMAL**

Vous aurez accès sur 1/2 journée à l'espace détente librement en fin de séjour.

Le Forfait "Accès à l'espace SPA thermal" comprend :

- Les espaces : Sauna, Hammam, Solarium, Espace forme et Espace détente.
- Espace tisanderie et eaux florales BIO.
- Les soins : 2 bassins d'eau thermale, naturellement chaude (environ 34°), jacuzzi.
- Peignoir, serviette et chaussures de piscine fournis.
- L'âge minimum requis pour accéder à l'espace forme est de 18 ans.
- Tenue obligatoire : maillot/slip de bain. Les shorts et caleçons sont interdits.

## **FICHE PRATIQUE**

### **ACCUEIL**

**Le Jour 01 vers 17h à votre hébergement sur l'Aubrac à Laguiole**

### **DISPERSION**

**Le jour 6 après votre moment de détente à l'espace Thermal de La Chaldette, vers 18h.**

### **NIVEAU**

Niveau 2 à 3 sur une échelle de 5.

Marcheurs contemplatifs à sportifs

Temps de marche moyen : 4h30 à 5h30

Dénivelé moyen : 250 m

Distance moyenne : 13km

### **HEBERGEMENT**

L'hébergement en Hôtel\*\*\*.

Nous avons choisi volontairement des établissements en cœur de la village dans une démarche d'implication dans le développement économique de l'Aubrac. Ces hôtels\*\*\* dispose de chambres calmes et confortables. La localisation en cœur de ville permet de flâner à pied le soir en terrasse...

Vous serez logé 3 nuits à Laguiole et 3 nuits à Nasbinals

#### **Repas**

Les diners seront pris à l'hébergement ou en restaurant local

#### **Les pic-nic.**

Vous préparez votre panier repas avant de partir le matin en prenant le temps de rencontrer les producteurs ou les commerçants locaux.

### **GROUPE**

Les groupes sont constitués par vos soins. 1 personne minimum

## PORTAGE DES BAGAGES

Vous ne porterez que vos affaires pour la journée

## TRANSFERTS INTERNES

Ce séjour est organisé au départ de l'hébergement. Vous vous déplacerez vers le lieu de départ de la randonnée avec votre véhicule. Temps de transfert sera de 15 à 25 minutes environ.

## EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable. Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. Eviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

- un sac à dos à armatures souples et muni d'une ceinture ventrale : 30 à 40 litres minimum (affaires de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull ou fourrure polaire, veste duvet ou un très bon anorak...). Prévoyez de pouvoir fixer vos raquettes sur le dessus ou les côtés (si nécessaire), donc pensez à vous procurer des lanières de fixation ;
- un grand sac plastique pour protéger le contenu du sac à dos ;
- bagages : un sac de voyage souple (un seul sac par personne) qui ferme bien et facile à transporter ;
- chaussures chaudes, imperméables et tenant bien aux pieds (chaussures de montagne ou chaussures de marche type "trekking" en cuir ou cuir et Goretex - éviter bottes ou après-ski, peu pratiques pour marcher) ;
- des guêtres ou "stop tout" ; chaussettes coton et (ou) laine. Les chaussettes "type bouclette" vous éviteront souvent l'échauffement prématuré des pieds ;
- une tenue de rechange confortable et une paire de chaussures légères pour l'étape ;
- sous-vêtements chauds (collant + maillot) type "Carline" ou "Capilène" (sèchent très vite) ;
- une chemise chaude ou sweat type Carline chaude ;
- une veste en fourrure polaire (légère, elle sèche vite et conserve un fort pouvoir calorifique) ;
- un anorak ou une veste de montagne ou une veste coupe-vent avec un capuchon ;
- un pantalon de montagne ou de ski chaud et souple (knickers ou fuseau) ; un surpantalon en nylon ou Goretex ;
- un bandeau ou un bon bonnet couvrant largement les oreilles ;
- deux paires de gants ou moufles couvrant les poignets ;
- une paire de lunettes de soleil ; une paire de lunettes de ski (masque) ;
- crème protectrice pour la peau et les lèvres ; un foulard (pour se protéger le cou) ;
- maillot de bain et sandales plastiques ; papier hygiénique ;

- petite pharmacie personnelle (une pharmacie collective est prévue pour le groupe) : antalgique : aspirine, Doliprane ; vitamine C ; élastoplaste, pansements adhésifs, double peau (Compeed) ; boules Quiès ; plus vos médicaments personnels... ;
- pour les pique-niques : un bol plastique (bol hermétique type Tupperware) ou assiette ; des couverts ; deux gobelets (un pour la soupe, l'autre pour le café...) ; un couteau pliant (type opinel) ; une gourde et/ ou une thermos (un litre minimum) ;
- une lampe de poche légère (de préférence frontale) ; des sachets plastiques pour classer et ranger vos affaires ;
- une pochette plastique étanche avec : la Carte Nationale d'Identité ou le Passeport (valide) ; le dépliant de votre assurance reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance) ou votre assurance personnelle ;
- argent : dépenses personnelles (boissons en cours de rando, visites...)

**Facultatif :**

- un équipement photo ;
- une paire de jumelles ;
- une couverture de survie (modèle renforcé).

**DATES ET PRIX**

Tarif par personne sur la base d'une chambre à partager : à partir de 735€

Supplément chambre individuelle 215€

**LE PRIX COMPREND**

- les frais d'organisation.
- le dossier de randonnée et les cartes IGN au 1/25 00ème du parcours
- La trace GPS des randonnées
- Forfait ½ journée à l'espace bien être du centre thermal
- Hébergement en demi pension (Repas du soir - nuit - petit déjeuner)

**LE PRIX NE COMPREND PAS**

- le moyen de transport pour se rendre au lieu de rendez vous
- la location du matériel (raquettes à neige et bâtons : env. 45 € sur place)
- Le matériel de sécurité
- le moyen de transport pendant le séjour pour se rendre au point de départ des randonnées
- les déplacements supplémentaires liés à une modification du programme pour raisons météorologiques
- le transfert au deuxième hébergement
- le moyen de transport depuis le lieu de dispersion
- l'assurance
- les consommations et dépenses personnelles
- Les piques niques
- Tout ce qui n'est pas dans « le prix comprend »

# **POUR EN SAVOIR PLUS**

## **DESCRIPTION**

**Le territoire :** L'Aubrac est un haut plateau volcanique et granitique situé au centre du Massif central, aux confins de deux régions (Auvergne / Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon / Midi-Pyrénées). Il est bordé au nord-ouest par les Monts du Cantal, à l'est par la Margeride et au sud par les plateaux calcaires des Grands Causses. Sa superficie est d'environ 3000 km<sup>2</sup>

**Les zones naturelles :** Le terme « Aubrac » signifie lieu élevé (Alto) et humide, boueux (Braco). Il doit en fait son nom à l'ancienne dômerie d'Aubrac « installée » à 1350 m d'altitude par un comte d'origine flamande qui a fondé l'Abbaye d'Aubrac en 1120, au voisinage du point le plus haut du plateau, pour protéger les pèlerins qui descendaient la via Podiensis (chemin de St Jacques) en direction de l'Espagne.

**La Géologie :** Culminant à 1469 mètres, au signal de Mailhebiau, le massif de l'Aubrac conserve de nombreux témoins d'une activité volcanique passée : présence de coulées de basalte fluide et de matériaux projetés, cônes de scories, orgues ou prismes basaltiques, lacs de lave dégagés par inversion de relief...

L'altitude de l'Aubrac s'échelonne de 200 mètres en fond de vallée à 1 469 mètres au Signal de Mailhebiau, le point culminant.

Une ligne de faite se dessine sur l'Aubrac selon un axe nord-ouest/sud-est dont les principaux sommets sont :

- Le Puy de la Tuile à 1 286 m
- Le Roc de Cayla à 1 298 m
- Le Puy de Gudette à 1 427 m
- Les Truques d'Aubrac à 1 439 m
- Le Puech d'Alte-Teste à 1 448 m
- Le Signal de Mailhebiau à 1 469 m

## **DIVERSITE :**

**Plus de 1000 espèces ont été inventoriées sur l'Aubrac.**

### **Les milieux prairiaux**

Les pâturages d'estives ou "montagnes" ont été formés par déforestation et maintenus ouverts par les animaux menés en estive depuis le moyen-âge. D'abord les moutons puis les bovins ont empêché la forêt de se réinstaller. L'élevage a ainsi façonné ce paysage si emblématique du haut Aubrac et favorisé la richesse et la diversité floristique grâce à un espace maintenu ouvert où la pression de pâturage est restée modérée.

Les prairies naturelles de fauche, généralement situées dans les bas-fonds aux sols humifères, fournissent du foin pour le nourrissage hivernal des animaux. Au printemps, y fleurissent Jonquilles et Narcisses, la Fritillaire pintade, la Tulipe sauvage, l'Aconit napel parfois tue-loup et la Benoite des ruisseaux.

### **Les landes pâturées**

Les landes également pâturées sont surtout présentes sur terrains granitiques. Elles abritent Genêts, Callunes, Brunelles à grandes fleurs ou encore Lycopodes en massue (sous protection européenne).

## **Les forêts**

Les forêts couvrent 30 % du territoire de l'Aubrac. Sur la partie orientale, la plus boisée du massif de l'Aubrac, le Pin sylvestre et l'Epicéa commun dominant, la première essence s'étant souvent installée naturellement. Les hêtraies-sapinières sont plutôt présentes sur la partie sommitale du plateau. Elles abritent le Lis martagon, la Prénanthe pourpre, le Doronic d'Autriche, la Centaurée des montagnes, le Bois joli, la Maïanthème à deux feuilles et les stations les plus développées de Calament à grandes fleurs (le fameux « thé d'Aubrac ») qui fait actuellement l'objet de productions expérimentales.

Les pentes du plateau, autour des gorges de la Truyère et du Lot, sont principalement couvertes de chênaies (Chênes pubescents ou pédonculés). En bord de ruisseaux, les linéaires boisés sont souvent absents sur le haut plateau balayé par les vents. La ripisylve majoritairement composée d'Aulnes glutineux se constitue progressivement avec la perte d'altitude.

**Les zones tourbeuses du plateau :** Leurs intérêts écologiques (support d'habitat et d'espèces remarquables) et patrimoniaux (milieux naturels relictuels et fragiles) sont majeurs. On y recense des espèces végétales rares comme la Laîche des tourbières et la Laîche à long rhizome, l'Andromède, la Scheuchzériade des marais, la Pédiculaire des marais et quelques rares populations de Ligulaire de Sibérie.

**Sur les hauts plateaux ouverts :** La conduite d'un élevage extensif a permis de conserver une réelle biodiversité. Nombre d'oiseaux sont attirés par les prairies, landes et bocages des hauts plateaux, faciles à explorer et lieux de nidification.

Parmi eux, on peut notamment citer la présence de passereaux (Fauvette, Tarier des prés, Traquet motteux, Alouette lulu, Pipit farlouse et spioncelle), de rapaces protégés ou à haute valeur patrimoniale (Milan noir ou royal, Circaète Jean le blanc, Faucon crécerelle, Aigle botté, Autour des palombes, Faucon pèlerin, Busard cendré et saint Martin) et d'autres oiseaux à fort enjeu écologique (Engoulevent d'Europe par exemple). En période migratoire, il n'est pas rare d'observer également Cigognes noire et blanche ou encore Bécassine des marais...

Les prairies pâturées et les chaos granitiques ou basaltiques sont également le terrain de jeu privilégié de l'Hermine.

**En milieux forestiers :** La forêt abrite une forte population de cerfs élaphe qui ont été réintroduits dans les années 60.

D'autres mammifères protégés comme la Genette, la Grande noctule ou plus courants comme la Martre, le Putois, le Blaireau, la Belette ou le Renard fréquentent les massifs boisés de l'Aubrac et y « côtoient » des espèces patrimoniales telles que la Bondrée apivore, la Chouette de Tengmalm, le Hibou moyen duc mais aussi des insectes comme la Rosalie des Alpes.

**Dans les gorges, les zones humides et les cours d'eau :** Les gorges de la Truyère sont considérées comme le second site aveyronnais pour l'observation des oiseaux en raison de l'importante voie de migration, de la densité et de la diversité des rapaces nicheurs.

Les zones humides de l'Aubrac abritent de nombreux insectes, batraciens, tritons et reptiles dont le Lézard vivipare ou l'Azuré des mouillères (papillon protégé). Plusieurs espèces de libellules représentatives des espèces montagnardes ont également été identifiées sur les anciens lacs glaciaires.

A noter par ailleurs la présence de la Vipère péliade (espèce protégée par la convention de Berne) en limite sud de son aire de répartition. Elle souffre de la régression des tourbières.

Le Cincle plongeur, le Martin-pêcheur ou le Courlis cendré fréquentent également les abords des milieux aquatiques alors que bon nombre de chiroptères (chauves souris) ou



de rapaces nocturnes colonisent les milieux forestiers, les zones bocagères ou rocheuses entourant les Boraldes, les gorges de la Truyère ou du Lot :

Hibou grand-duc, Murin à moustaches, Oreillard roux ou encore Murin de Natterer.

Au niveau de la faune piscicole, les ruisseaux et les rivières de l'Aubrac « hébergent » la Truite fario, reine des eaux froides, courantes et oxygénées et ses « compères », l'Ecrevisse à pieds blancs et le Chabot qui fréquentent les mêmes habitats. La Moule perlière, également protégée, a été inventoriée sur plusieurs cours d'eau de Lozère. Elle est fortement menacée.

Quant à la Loutre, elle est revenue « hanter les cours d'eau » de l'ensemble du massif..

**L'élevage :** L'Aubrac est caractérisé par la prégnance du monde agricole sur l'économie et la vie locale. La production agricole est omniprésente et s'est structurée autour de filières solides en harmonie avec les potentialités du territoire. Les traditions d'hier se prolongent désormais dans une économie dynamique.

**L'eau :** Le plateau de l'Aubrac est ceinturé par les vallées du Lot au sud, de la Truyère au nord et à l'ouest et de la Colagne à l'est. Cette frontière naturelle se dessine également sur la partie est où les vallées de la Truyère et de la Colagne, « reliées » par un canal, « séparent » le massif de l'Aubrac de la Margeride.

## **INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES**

### INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet [www.espace-evasion.com](http://www.espace-evasion.com) , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

### ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.

- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

#### ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + extension COVID (3,4 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).
- Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID (4.3 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur [www.espace-evasion.fr/telechargements](http://www.espace-evasion.fr/telechargements) ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

#### L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
  - \* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
  - \* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

### Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

### Extension COVID :

Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour toute autre épidémie)

### L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide

Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
  
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement,
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

### ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –  
SarL SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex